

Compte Administratif 2025

Le Compte Administratif dresse le bilan des dépenses (mandats) et recettes (titres) effectuées par la Ville sur un exercice donné. Il permet d’apprécier la réalisation et la gestion effective du budget et constitue un arrêté des comptes de l’Ordonnateur. Le compte de gestion quant à lui, retrace les comptes tenus par le Comptable et la situation patrimoniale de la Ville à la clôture de l’exercice. La présentation du rapport répond à des objectifs de transparence et de sincérité en fournissant aux membres du conseil municipal les informations financières essentielles permettant à la fois de vérifier la réalisation effective du budget 2025, de constater l’évolution des dépenses et des recettes de la Ville au cours des derniers exercices et d’appréhender la situation financière de la collectivité au 31 décembre en présentant la structure du budget, les grands équilibres et l’état de la dette.

Contexte

1. CA 2025 : Résultats de fin d’année et indicateurs

Le résultat de l’exécution retrace l’ensemble des recettes et dépenses effectuées par la collectivité entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025.

Le résultat d’exécution de l’année 2025 présente un résultat global de - 4 613 275,51 €, composé d’un résultat de fonctionnement négatif de -4 956 120,59€ et excédent d’investissement de 342 845,08€ (ce résultat ne tient pas compte des Restes A Réaliser (RAR)). Le résultat de fonctionnement négatif s’explique par une dotation aux provisions de 7 067 737,73€ en vue du remboursement de la dette provoquée par le contentieux du projet Val Tolosa.

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Section de fonctionnement	31 290 608,18	26 334 487,59	-4 956 120,59
Section d'investissement	4 436 385,73	4 779 230,81	342 845,08

Le résultat de clôture reprend le résultat de l’exécution 2025 et y additionne les résultats de l’exercice précédent.

L'exercice 2025 est clôturé avec un résultat positif de 6 358 629,63€ (dont -367 195,12€ en fonctionnement et 6 725 824,75€ en investissement).

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	31 290 608,18	26 334 487,59	-4 956 120,59
	Section d'investissement	4 436 385,73	4 779 230,81	342 845,08
RESULTATS REPORTÉS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		11 681 945,34	11 681 945,34
	Report en section d'investissement (001)	-710 040,20		-710 040,20
	TOTAL (réalisations +résultats reportés)	36 437 034,11	42 795 663,74	6 358 629,63

Le résultat global d'exécution de l'exercice 2025 s'élève à - 4 613 275,51 € auxquels s'ajoutent les résultats reportés de l'exercice 2024 pour un résultat global de clôture 2025 (hors RAR) de 6 358 629,63€.

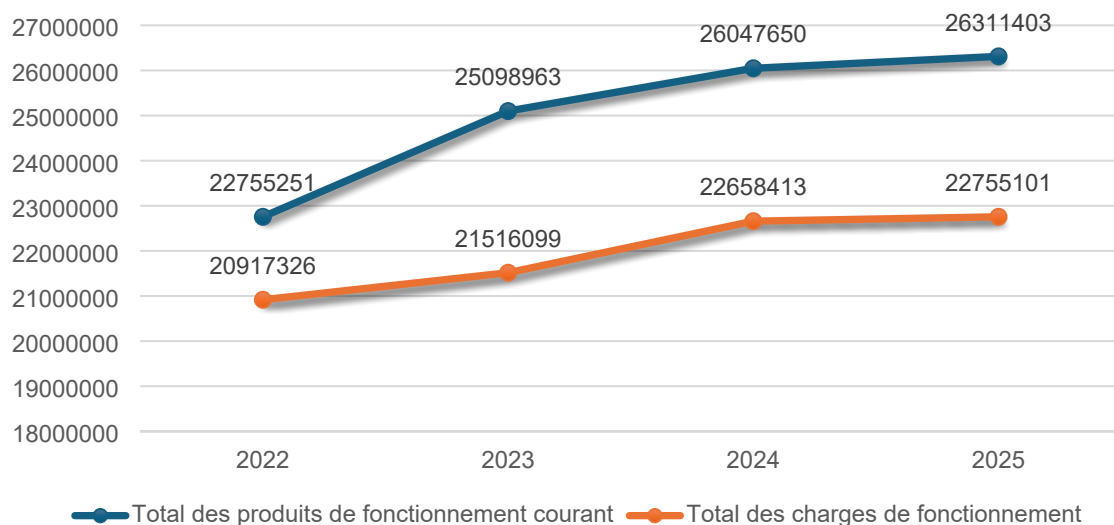
1.1. Niveau d'épargne dégagé par la section de fonctionnement

L'épargne brute traduit la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Il s'agit de l'un des indicateurs les plus pertinents pour apprécier la santé financière d'une collectivité puisqu'il mesure à la fois les marges de manœuvre et la capacité à investir.

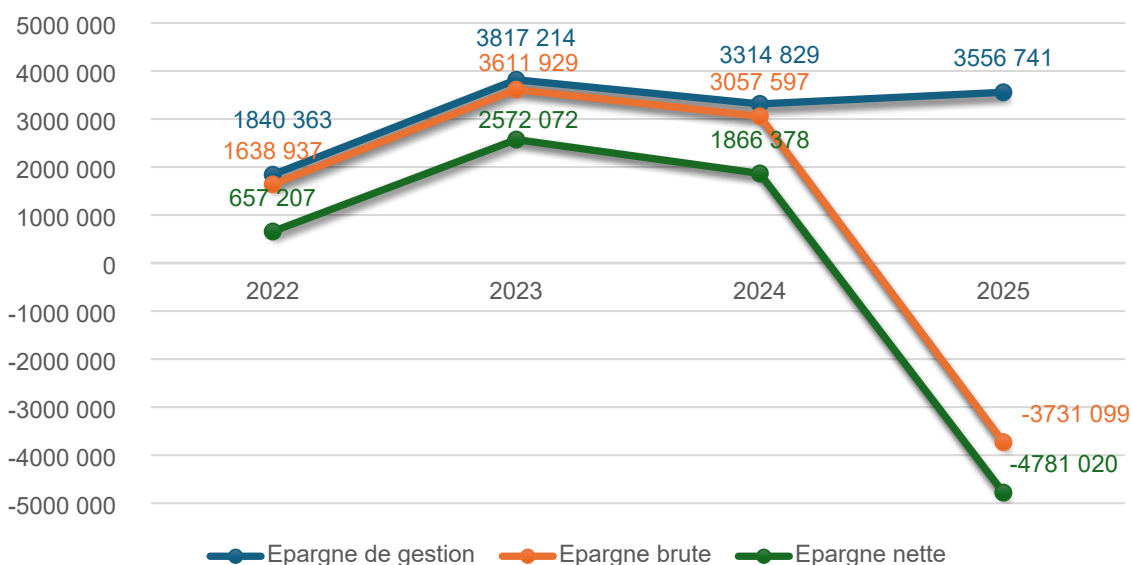
En raison de la dotation aux provisions de 7 067 737,73€, l'épargne brute est négative en 2025.

	2022	2023	2024	2025
Total des produits de fonctionnement courant	22 755 251,26	25 098 962,59	26 047 650,38	26 311 402,90
Total des charges de fonctionnement courant	20 917 326,03	21 516 098,79	22 658 413,00	22 755 101,03
Excédent brut courant	1 837 925,23	3 582 863,80	3 389 237,38	3 556 301,87
Produits spécifiques hors cessions	20 988,43	251 944,96	169,94	1 039,4
Produits réels de fonctionnement	22 776 239,69	25 350 907,55	26 047 820,32	26 312 442,3
Charges spécifiques	18 550,74	17 594,58	74 577,89	600
Charges réelles de gestion	20 935 876,77	21 533 693,37	22 732 990,89	22 755 701,03
Epargne de gestion	1 840 362,92	3 817 214,18	3 314 829,43	3 556 741,27
Frais financiers comptabilisés et provisions	201 425,47	205 284,73	257 232,19	7 287 840,33
Epargne brute	1 638 937,45	3 611 929,45	3 057 597,24	-3 731 099,06
Remboursement du capital	981 730,16	1 039 857,46	1 191 219,71	1 049 921,40
Epargne nette	657 207,29	2 572 071,99	1 866 377,53	-4 781 020,46

Evolution des charges et produits de fonctionnement courant



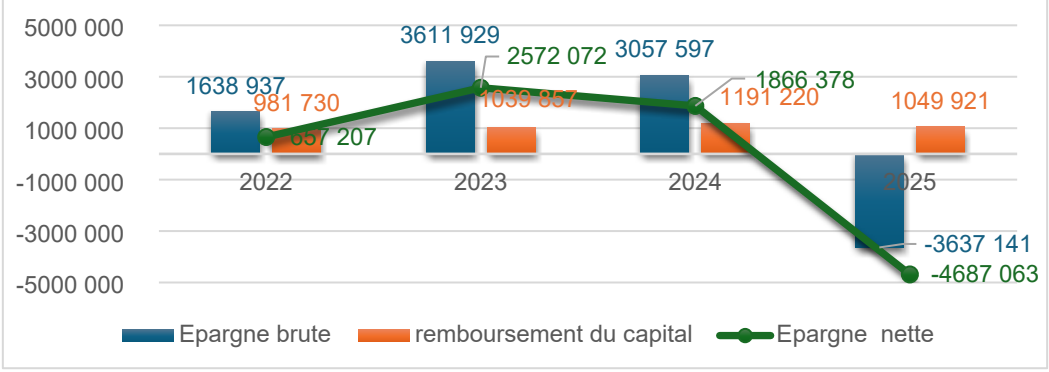
Evolution des épargnes



1.2. Niveau d'épargne nette (capacité d'autofinancement)

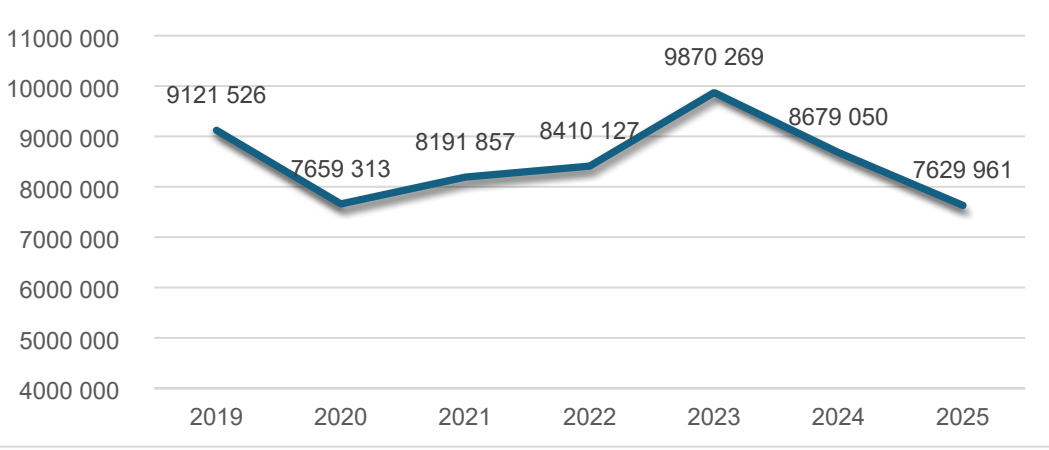
La capacité d'autofinancement (CAF ou épargne nette) mesure la capacité d'une ville à investir et à réaliser des dépenses d'équipement. Il s'agit de l'épargne disponible après remboursement des échéances de dette.

Evolution de la capacité à rembourser les emprunts

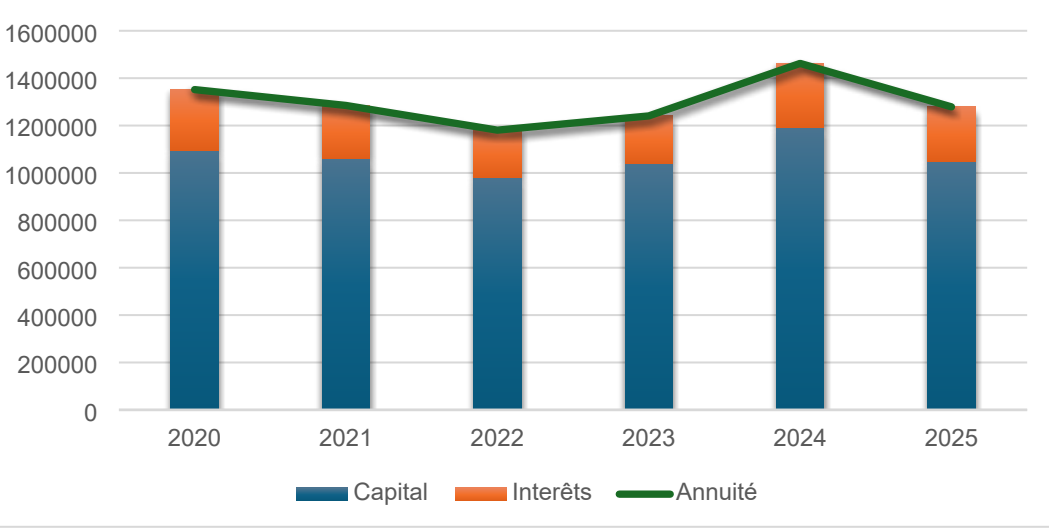


1.3. L'encours de dette

Evolution de l'encours de dette au 31 décembre N



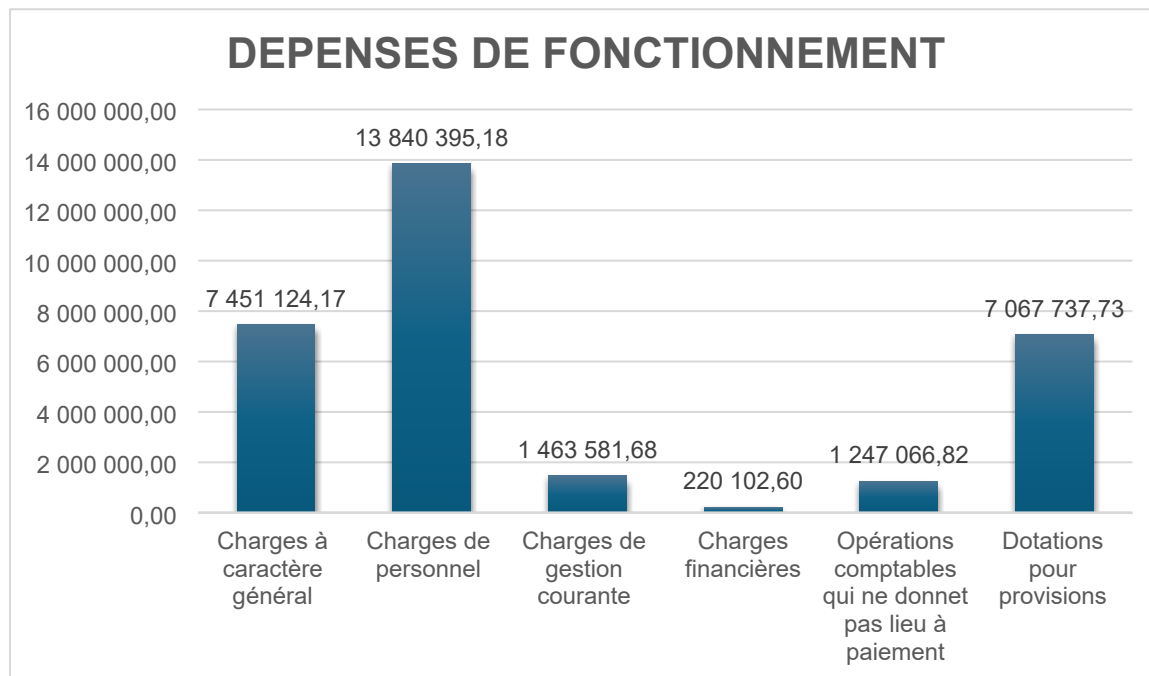
Evolution de l'annuité



2. La section de fonctionnement

2.1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement



En 2025, les dépenses réelles (dépenses qui ont donné lieu à un décaissement) ont augmenté de 30 ,7% soit + 7 053 318,28€ € ; ces dépenses réelles ne prennent pas en compte les dépenses d'ordre liées aux cessions immobilières et aux dotations d'amortissement (dépenses de transfert entre sections de fonctionnement et d'investissement qui ne donnent pas lieu à décaissement). Cette hausse s'explique par la constitution de provisions.

2.1.1. Les charges à caractère général – chapitre 011

Les charges à caractère générale **ont diminué de 315 433,98 €** et s'élèvent à 7 451 124,17 €

- **Les dépenses à caractère récurrent :**

Les charges à caractère récurrent ont diminué de 4,06% entre 2024 et 2025.

2.1.2. Les dépenses de personnel – chapitre 012

En 2025, les dépenses de personnel s'élèvent à 13 840 395,18€, soit une augmentation de 439 569,01€ (+3,3%) par rapport à 2024 (13 400 826,17 €).

2.1.3. Les autres charges à caractère général – chapitre 65

En 2025, le total de ce chapitre s'élève à 1 463 581,68€ soit une baisse de 27 447€ (-1,8%) par rapport à 2024 (1 491 028,68 €).



2.1.4. Les charges financières – chapitre 66

Elles s'élèvent à 220 102,60€ en 2025 et sont en diminution de 37 129,59 € par rapport à 2024 (257 232,19 €). Sont pris en comptes les versements aux organismes extérieurs (SDIS, Gendarmerie, CCAS, subventions aux associations...)

2.1.5. Les charges spécifiques – chapitre 67

Elles s'élèvent à 600,00 € en 2025 contre 12 136,58 € en 2024.

Sur ce chapitre sont comptabilisés les titres annulés sur exercices antérieurs, les valeurs comptables des immobilisations cédées et les neutralisations et différences sur réalisations.

2.1.6. Les dotations aux provisions – chapitre 68

Elles s'élèvent à 7 067 737,73 € en 2025 et sont en augmentation de 6 995 450,73 € par rapport à 2024 (72 287 €).

2.1.7. Les dépenses d'ordre de transfert entre sections – chapitre 042

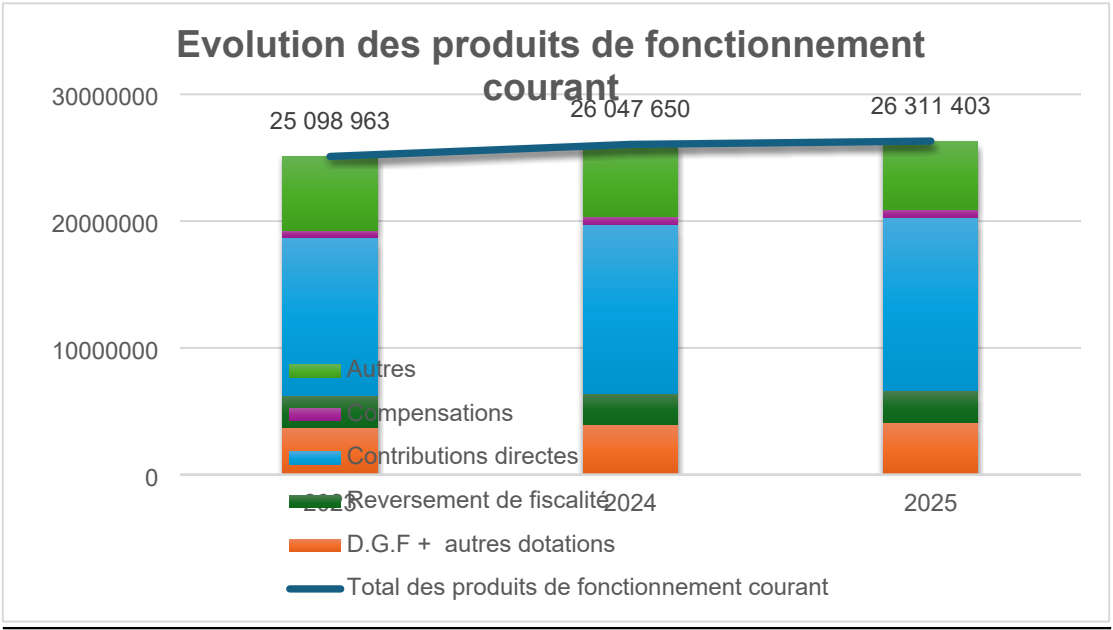
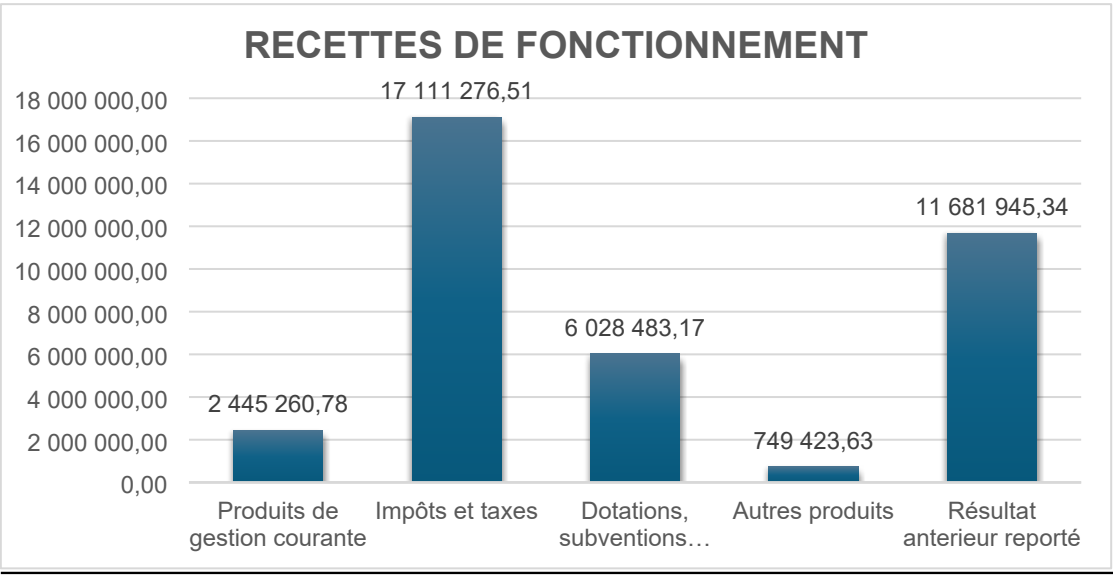
Les dépenses retracées dans ce chapitre ne sont pas des dépenses réelles donnant lieu à décaissement mais des mouvements internes entre la section de fonctionnement et la section d'investissement.

On y trouve les dotations aux amortissements pour 1 162 487,60 € au compte 6811 qui correspondent à un provisionnement de l'usure des équipements municipaux en anticipation de leur remplacement.

Se retrouvent aussi les opérations d'ordre liées à l'étalement sur 5 ans des dépenses de fonctionnement liées à la ZAC de la SABLA soit 65 264,35 €.

Le chapitre 042 fait également apparaître les écritures de cession (Valeur Nette Comptable et +/- value), d'une valeur de 3 177,26 € d'actifs cédés.

2.2. Les recettes de fonctionnement



Les recettes réelles de l'exercice 2025 s'élèvent à 26 331 682,30 € et sont en hausse de 273 861,98 € par rapport à 2024 (26 389 207,05 €).

2.2.1. Les atténuations de charge – chapitre 013

Il s'agit des recettes de la CPAM liées au remboursement du personnel absent pour congés maladie ou de maternité.

Les réalisations sont de **83 159 ,17 €** contre 148 592,28 € en 2024.



2.2.2. Les produits des services – chapitre 70

Les recettes s'élèvent à 2 445 260,78 € et ont diminué de **33 441,09 €** par rapport à 2024 (2 478 701,87 €).

Les baisses de recettes ont particulièrement impacté les postes suivants :

- Les concessions cimetières (compte 70311) : - **19 751,64 €** entre 2024 et 2025.
- Les redevances des services périscolaires et enseignement (compte 7067) : - **29 777,65** entre 2024 et 2025.

Les augmentations de recettes sont à constater sur les postes suivants :

- Les redevances des occupations de domaines publics : + **13 870,27 €** entre 2024 et 2025.
- Les redevances de services à caractère social : + **44 793,55€** ente 2024 et 2025.

2.2.3. Impôts et taxes

Les recettes des impôts et taxes s'élèvent 17 111 276,51 € en 2025 et ont augmenté de 390 276,93 € par rapport à 2024 (16 720 999,58€).

Les variations de recettes ont particulièrement impacté les postes suivants :

- Les recettes fiscales (comptes 73111 et 73118) : Elles ont augmenté en 2025, elles s'élèvent à 13 638 225 € soit une augmentation de + **354 464 €** par rapport à 2024.
- Les taxes additionnelles aux droits de mutation (compte 73123) s'élèvent à 775 131,00€ soit une hausse de 91 605 € par rapport à 2024. Ces recettes sont liées aux rythmes des ventes immobilières sur la commune et peuvent donc varier d'une année à l'autre.
- La taxe locale sur la publicité extérieure (compte 73174) a diminué de - **83 455,96 €** pour atteindre 86 695,80 € en 2025.

2.2.4. Les dotations, subventions et participations – chapitre 74

Les recettes de ce chapitre s'élèvent à 6 028 483,17 € en 2025 en baisse de **232 517,78 €** par rapport à 2024 (6 261 000 ,95 €).

Les variations de recettes ont particulièrement impacté les postes suivants :

- La dotation forfaitaire des communes : a augmenté de 52 319€ pour atteindre 2 406 832,00€.

Cause de la variation à la baisse ?

2.2.5. Les autres produits de gestion courante – chapitre 75

Sur ce chapitre sont encaissés les revenus des immeubles, c’est-à-dire les loyers de la gendarmerie, et des entreprises. Les recettes ont augmenté de 287 353,99 €, avec notamment une hausse de 290 928,60€ de la section Autres ??

2.2.6. Les revenus financiers – chapitre 76

Sur ce chapitre sont enregistrés les revenus des parts sociales du Crédit Agricole que détient la commune. Cette année la recette s’élève à 43,50 €.

2.2.7. Les produits spécifiques – chapitre 77

Le chapitre s’élève à 20 235,90€ dont 19 240€ en cession d’immobilisations.

2.2.8. Les opérations d’ordre de transfert entre sections – chapitre 042

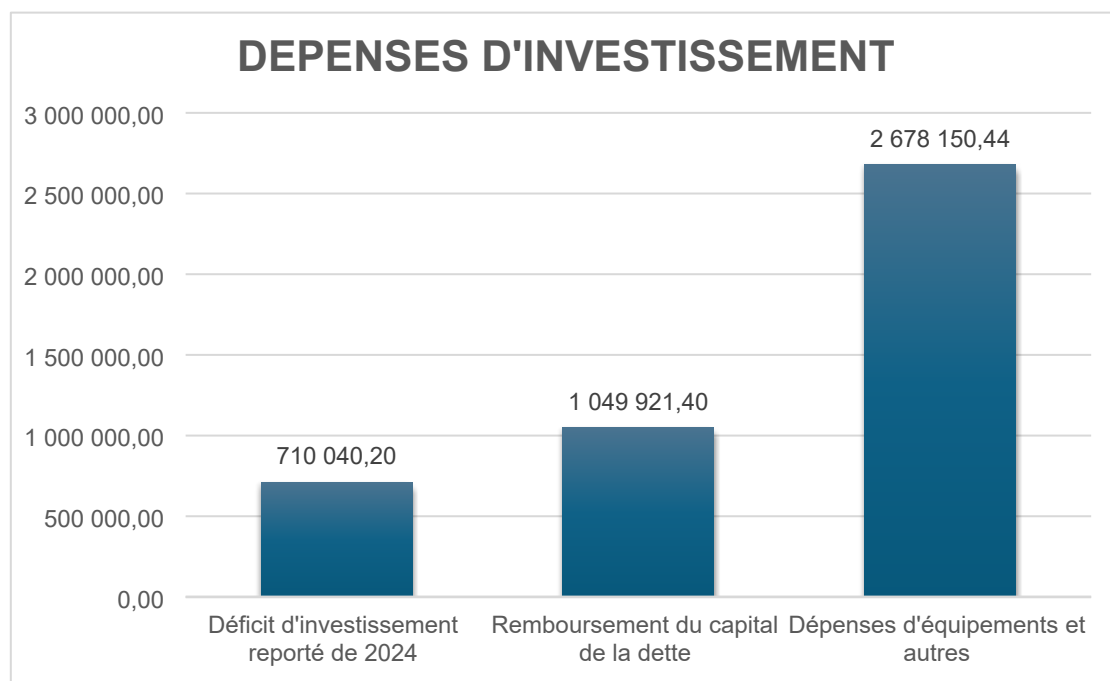
2 805,29 € ont été réalisés sur ce chapitre pour l’amortissement des subventions

2.3. Le résultat de la section fonctionnement

Les résultats de la section de fonctionnement du budget principal de la Ville pour 2024 sont donc les suivants :

Résultat de clôture du budget principal de 2024	+ 13 581 945,34
Affectation décidée en 2025	- 1 900 000,00
Résultat de l'exercice 2025	-4 956 120,59
Soit un résultat de clôture 2025 de fonctionnement avant affectation de résultat de	+ 6 725 824,75

3. La section d'investissement



En investissement, le résultat de l'exercice 2025 est de **+ 342 845,08 €** auquel s'ajoute le résultat négatif reporté de 2024 soit - 710 040,20 € ce qui conduit à un résultat net de **-367 195,12 €**

Les reports de 2025 sur 2026 s'élèvent à 2 896 326,96 € en dépenses, dont :

- Travaux d'aménagements ZAC La Sabla pour 617 438,24€
- Création du gymnase du collège La Ménude pour 202 275,14 €
- Acquisition d'une balayeuse de voirie pour 273 905,24 €.

Et 40 000,00€ en recettes de subventions région.

3.1. Les dépenses d'investissement en 2025

Les opérations d'équipement en 2025 s'élevaient à 2 023 532,13€ et ont porté essentiellement sur :

- Création du gymnase Ménude pour 204 623,51€ (PPI)
- Accès Sabla pour 572 870,57€ (PPI)
- Construction Cour Oasis pour 190 285,14€ (PPI)
- Travaux pour l'accès gendarmerie pour 41 370,22 €
- Equipement matériel roulant des espaces verts pour 71 640,00€
- Matériel informatique et réseaux pour 89 314,21€
- Acquisition d'utilitaires pour 95 322,01€

3.1.1. Les autres dépenses d'équipement

Au chapitre 10, les dotations, fonds divers et réserves s'élèvent à 1 644,31€.

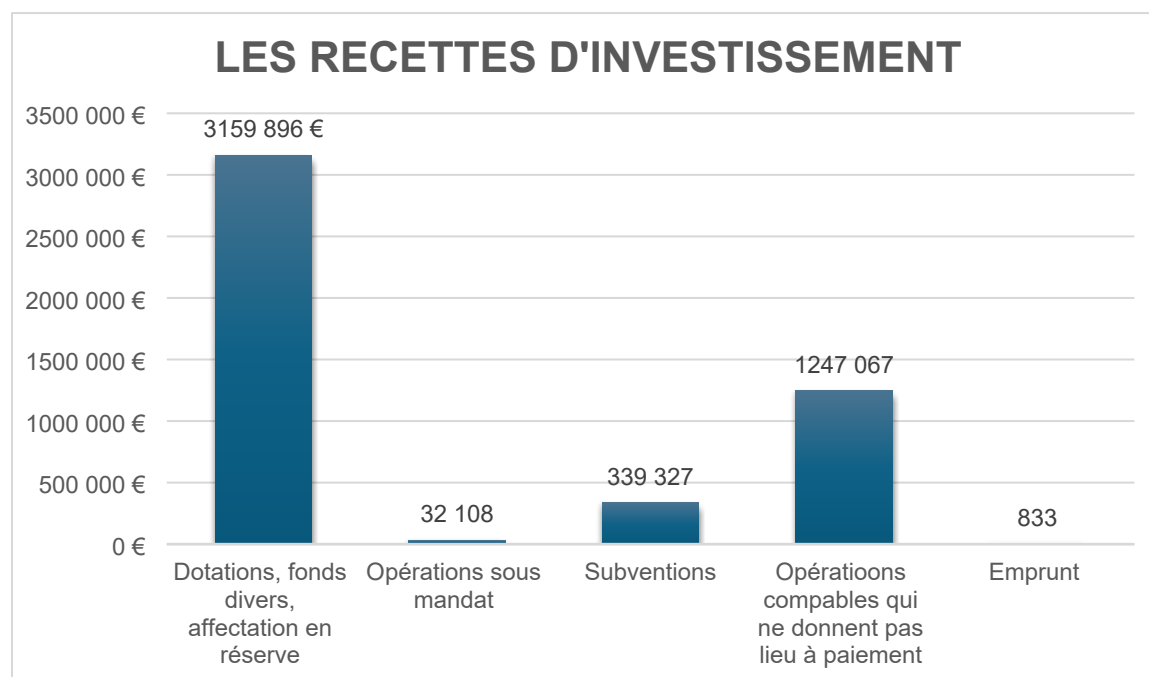
Au chapitre 16, dédié au remboursement du capital des emprunts, la dépense s'est élevée à **1 049 921,40€** contre 1 191 219,71€ en 2024.

Au chapitre 27 sont enregistrés 652 974,00€ (autres immobilisations financières).

3.1.2. Les dépenses d'ordre de la section investissement

Au chapitre 040, opérations d'ordre, **2 805,29€** ont été réalisés pour l'amortissement des subventions. Ces sommes, qui ne donnent lieu à aucun décaissement, apparaissent aussi en recettes de la section de fonctionnement au chapitre 042.

3.2. Les recettes d'investissement



3.2.1. Les dotations et fonds divers – chapitre 10

Cette année les recettes de ce chapitre s'élèvent à 1 259 895,67€ (hors excédent de fonctionnement capitalisé), en augmentation par rapport à 2024 de 577 570,87€.

Cette augmentation s'explique essentiellement par hausse de 618 531,28€ du FCTVA qui atteint 1 136 425,24 €, (517 893,96€ en 2024).

3.2.2. Les subventions – chapitre 13

Les recettes d'investissement s'élèvent à 339 326,71€, soit une hausse de 194 967,77€ par rapport à 2024 (144 358,94€), elles ont essentiellement porté sur :

- 162 399,00€ de subvention du Conseil Départemental de la Haute Garonne pour la concession du cimetière
- 103 102,71€ de subvention du Conseil Départemental de la Haute Garonne pour la piste d'athlétisme



3.2.3. Les emprunts

Aucun emprunt n'a été souscrit en 2024. On retrouve dans ce chapitre 833,33 € correspondant au dépôt de garantie d'un mois de loyer du restaurant à Monestié.

3.2.4. Les recettes d'opérations sous mandat - chapitre

Au chapitre 4582 s'inscrivent les opérations sous mandat pour 705 508,60€.

3.2.5. Les recettes d'ordre – chapitres 040 et 041

Au chapitre 040 sont constatées des recettes à hauteur de 1 247 066,82 € qui comprennent les recettes liées aux provisions pour amortissement.

3.3. Le résultat de la section investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 2025 :	+ 342 845,08
---	---------------------

Les restes à réaliser reportés sur 2026 :

Restes à Réaliser en dépenses :	+ 2 896 326,96
Restes à Réaliser en recettes :	+ 40 000,00